



LA CHAPELLE
SUR ERDRE

Fiche
n° 3

AMÉNAGER LE JARDIN

DESSINER L'ARMATURE DE SON JARDIN

L'organisation du jardin se base sur les caractéristiques intrinsèques du terrain ainsi que les usages qu'on y projette.

A - Observer les caractéristiques du terrain et de son environnement et les recenser sur un plan

■ Les atouts du terrain

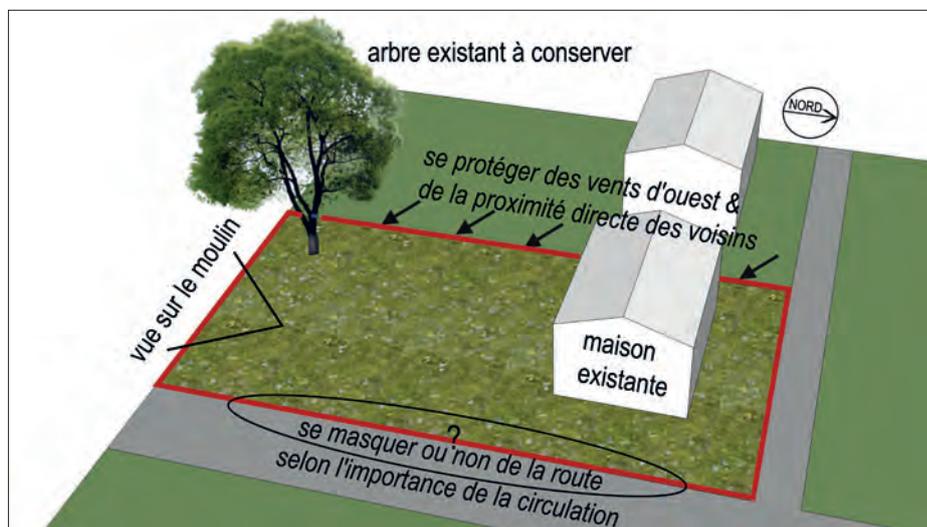
Un bel arbre, une belle grille, une clôture ancienne à restaurer, une belle vue sur la campagne...

■ Des contraintes gênantes à résoudre

Élément à masquer, vents dont il faut se protéger, fort ensoleillement à atténuer...

■ Les contraintes techniques

Nature du sol, présence ou non d'eau, pente du terrain, écoulements des eaux de pluie.



B - Lister les usages du jardin et les placer dans l'espace

Les usages sont différents selon les habitants, mais on peut citer les plus fréquents :

■ Un coin terrasse

Intégré au jardin, à l'abri du regard des voisins, il est le prolongement des pièces de vie de la maison. Il est intéressant qu'il puisse bénéficier d'une ombre végétale l'été.

■ Un lieu de repos

A l'écart de la maison, il permet de découvrir son environnement sous un autre angle. Il participe à faire varier les perceptions de la vie quotidienne.

■ Un potager et/ou un verger

Leur emplacement doit être ensoleillé.

■ Le composteur

Un composteur trouvera sa place dans un coin du jardin, à l'abri des regards.

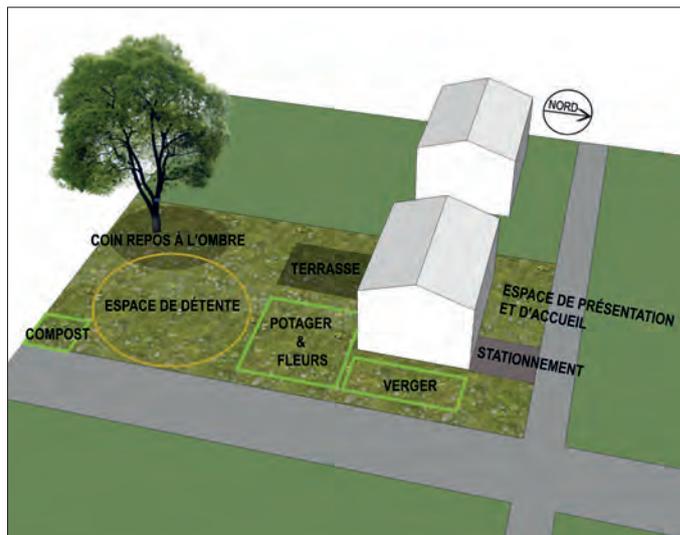
■ Un espace jeux et de détente

■ Le stationnement

La place de la voiture peut venir rapidement phagocytter les espaces de vie. Le véhicule est à laisser aux marges du jardin, en relation directe avec la rue.

■ L'espace de présentation entre logement et rue

Il est un élément important du cadre de vie collectif. Chaque habitant peut créer un bel effet commun.



C - Définir la place du végétal

Le végétal n'est pas planté au hasard. Son implantation vient servir l'organisation souhaitée.

Dans le cas présent :

1. Les vues intéressantes sur la campagne sont conservées. Il n'est donc pas prévu de planter une haie.
2. Une haie bocagère pour se protéger des vents et du regard des voisins. Cette haie sera composée principalement d'arbustes et d'arbrisseaux car l'emprise disponible est peu large.
3. Arbre de petit développement pour apporter de l'ombre à la terrasse.
4. Haie basse taillée (1 m de haut) pour protéger le potager des piétinements.
5. La haie séparative est composée d'arbustes et d'arbres fruitiers.
6. Il est prévu un vaste espace engazonné, sans obstacle (pas de plantation) pour les jeux.
7. L'espace de présentation au devant de la maison participe au cadre de vie de la rue.

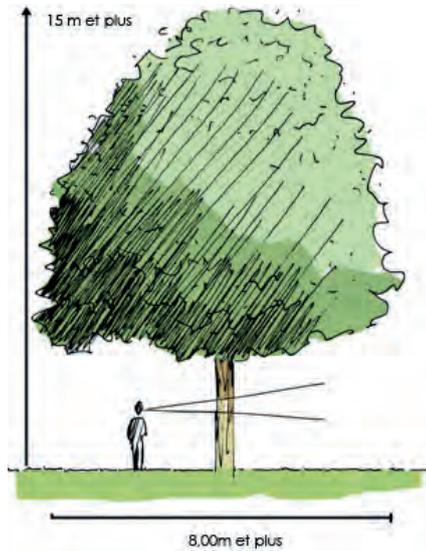


CHOISIR LES VÉGÉTAUX

Le choix des végétaux se base sur trois critères : le type de sol (se reporter à la fiche 5, dernier feuillet), la taille du végétal et l'ambiance souhaitée.

A - La taille du végétal

Les croquis ci-dessous illustrent l'emprise des végétaux dans leurs tailles adultes.



■ L'arbre s'élève au dessus du sol.

Il permet une transparence car le regard passe sous le houppier.

Un arbre adulte atteint facilement 10 m de hauteur et plus de 6 m d'envergure, il est donc fondamental d'imaginer l'arbre dans sa taille adulte lorsqu'on le plante dans son jardin.

De façon générale, il ne faut pas planter d'arbre à moins de 8 m de sa maison de façon à favoriser une bonne cohabitation « végétal/bâti » dans le temps.

Se reporter aussi à la fiche 7 « l'arbre dans le jardin ».

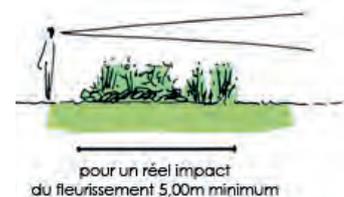


■ L'arbuste monte de 1,50 m à 3 m.

On restreint très souvent l'arbuste à une masse géométrique, alors que l'arbuste offre ses plus beaux sujets en port libre. Il faut prévoir la place pour le laisser se développer et apprécier ses qualités végétales avec une emprise **au sol minimale de 2 à 3 m**, espace qu'on lui laisse trop rarement.

Notons que par sa densité de feuillage, l'arbuste bloque le regard plus souvent que l'arbre.

Se reporter aussi à la fiche 6 « les limites du jardin ».



■ Le fleurissement.

Il peut se réaliser à bases de vivaces, d'annuelles mais aussi de plantes grimpantes. Les arbustes, les arbres offrent aussi leurs floraisons.

Se reporter à la fiche 10 sur le fleurissement.

B - L'ambiance végétale ou l'esprit du jardin

Un jardin n'est pas une succession de végétaux plantés les uns à côté des autres.

Les associations végétales affirmeront l'identité préexistante des lieux. Exemples : identité rurale, identité des marais, identité forestière, jardin de presbytère...

Mais il peut exister des lieux où on crée une identité végétale particulière parce qu'elle n'existe pas.



C - Exemple du jardin s'inscrivant dans le bocage

La palette végétale répond à une ambiance

- **Arbres** : Chêne pédonculé, frêne commun, aubépine, sorbier torminalis, cormier, merisier sauvage, poirier, pommier... (selon les sols).
- **Petits arbres et arbustes** : Prunellier, noisetier (terrain frais), sureau noir (terrain plutôt frais), cornouiller sanguin, viorne aubier, églantier, bourdaine, fusain d'Europe, néflier, saule marsault (sols humides), saule des vanniers, ajonc d'Europe (landes, terrains secs), genêt (landes, terrains secs).
- **Les vivaces et annuelles** : Valériane, bleuet, marguerite, berce, ancolie, joubarde, fougères, achillée millefeuilles, bouillon blanc, digitale, centaurée jacée, menthe, carotte sauvage, ail sauvage, les iris (ou des vivaces d'aspect naturel comme les asters à petites fleurs qui fleurissent jusqu'aux premières gelées, l'érigéron qui se plaît en terrains secs...).

Le choix des végétaux répond à une démarche pour s'inscrire dans un environnement pré-existant :

- **paysage bocager** remarquable à conforter,

- environnement au titre de la **géographie des lieux** pour un choix d'essences adaptées au climat et aux sols locaux,
- environnement en tant que **milieu écologique** favorable à la faune locale, exemple :

▶ *La tourterelle des bois se nourrit des fruits d'aubépine, la chouette chevêche s'abrite dans les arbres creux...*

▶ *Les fleurs des fruitiers sont un aliment important pour les insectes pollinisateurs. Si les produits chimiques déciment abeilles et bourdons, ces insectes sont aussi affaiblis par la réduction de leurs sources d'approvisionnement, ce qui les rend plus sensibles aux parasites.*

- Si on souhaite planter **des végétaux « exotiques » par rapport au bocage**, l'intégration du jardin dans le bocage se fait, à minima, par l'harmonie de ses limites avec le bocage.

▶ *Dans le cas de haies bocagères existantes et d'arbres isolés tels des chênes, on les conserve.*

▶ *Si on souhaite planter une haie limitrophe, on la compose avec des essences champêtres, ce qui permettra au jardin de participer au cadre de vie qui est commun à tous.*

L'ambiance intérieure du jardin peut être alors créée plus librement, en fonction des intérêts et désirs de son créateur.

ENTREtenir SON JARDIN (voir fiches 8 et 9)

L'entretien du jardin se pense dès la conception du jardin

- **Les économies d'eau** : des végétaux adaptés à notre région supporteront mieux les sécheresses passagères. La récupération des eaux de pluie n'est pas toujours esthétique et demande, quand c'est possible, une intégration dès la conception.
- **Le recyclage** : l'emplacement du composteur se prévoit dans le dessin du jardin.
- **Les déchets verts** : la conception d'une haie à base de végétaux conduits en port libre peut réduire considérablement le temps d'entretien annuel par rapport à une haie taillée « au carré ». De plus, la taille douce pratiquée sur les haies en port libre fournit du bois qui peut servir au paillage des massifs. *[Voir fiche 8 qui traite plus amplement du sujet.]*



Exemple de haie en limite de propriété : les arbustes et arbres sont conduits en port libre, ce qui demande peu de gestes de taille, les branches sont récupérées et broyées pour servir de paillis.

CONCLUSION

Dessiner l'armature de son jardin, choisir les espèces végétales adéquates, anticiper l'entretien, sont les bases de la conception.

C'est seulement lorsque l'ensemble de cette démarche a été étudié et que des choix ont été faits que l'on peut envisager l'achat et la plantation des végétaux dans le jardin. Pas avant !